



Dossier de presse

15^{ÈME} SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

1. Communiqué de presse
2. Le programme de la SEPH dans les Hautes-Pyrénées
3. Parcours remarquables : contacts pour ITW et reportages
4. Les chiffres de l'emploi des personnes handicapées
5. L'Agefiph et ses services
6. Annexe : Zoom sur l'alternance

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

présidée par Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées
est organisée
pour le lancement de la 15^{ème} Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

le Jeudi 10 novembre à 14h30
dans les locaux du SSIAD 65 Mutualité Française
14 place du Foirail - 65000 TARBES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE





La 15^{ème} Semaine pour l'emploi des personnes handicapées s'ouvre sur un constat paradoxal : malgré une hausse sensible des embauches et des maintiens dans l'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a augmenté, en Midi-Pyrénées, de 23,3% sur un an (5,9% pour les DE valides). Ce résultat préoccupant dans une région qui, en dépit des turbulences de la crise, ne manque pas d'atouts en matière économique, nécessite de maintenir et même d'amplifier la mobilisation collective. Or les solutions existent ! La SEPH sera l'occasion, à travers des actions exemplaires, de rappeler les aides proposées par l'Agefiph via son réseau de partenaires (Cap emploi, Sameth, Alther) pour faciliter et favoriser l'insertion des personnes handicapées dans les entreprises où elles ont toute leur place.

Le contrat de professionnalisation : un outil stratégique

La formation en alternance est un des outils privilégiés par l'Agefiph pour favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes handicapées. Elle permet aux travailleurs handicapés de suivre une formation rémunérée et moins « scolaire » alternant apprentissage théorique et insertion pratique dans l'entreprise. Quant aux employeurs, ils apprécient la souplesse de cette formule dans un contexte économique difficile. Preuve de leur pertinence: une enquête auprès de bénéficiaires de ces contrats **confirme qu'ils ont une chance sur deux d'être recrutés en CDI en fin de formation !**

La 15^{ème} SEPH dans les Hautes-Pyrénées

Le contexte :

Dans les Hautes-Pyrénées, **1509 personnes handicapées** sont en recherche d'emploi soit une augmentation de 9,6% sur un an. Ce chômage s'accompagne d'une part toujours plus élevée des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et des chômeurs de longue durée.

Cependant, les aides de l'Agefiph, mises en œuvre sur le terrain par Cap emploi, Sameth et Alther, ont permis l'embauche **de 254 personnes en 2010** sur des contrats de plus de 3 mois. Au premier semestre 2011, ces recrutements ont encore progressé de même que les maintiens dans l'emploi.

Le programme

Échanges autour de séances d'Handichat et découverte en live d'un métier : des initiatives dont l'objectif prioritaire est l'insertion professionnelle des personnes handicapées et la mobilisation des entreprises afin qu'elles poursuivent leur dynamique positive en faveur de cette insertion.

La 15^{ème} SEPH est un moment fort pour continuer à « ouvrir l'emploi aux personnes handicapées ».

En effet, comme le dit Gregory Cuilleron, nouvel ambassadeur de l'Agefiph :

« Nous sommes 630 000 travailleurs handicapés en entreprise et c'est normal !
Mais demain, on doit faire beaucoup mieux ! »

Contact presse

Claudie RUGGIERI – 06 88 48 42 66

claudie.ruggieri @ wanadoo.f



LA 15^{ème} SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Les activités de la 15^{ème} SEPH pour l'emploi ont été préparées depuis plusieurs mois par tous les partenaires du département concernés, d'une façon ou d'une autre, par le handicap. Ce travail collectif prouve la **forte implication** de tous pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Hautes-Pyrénées.

Les partenaires : DIRECCTE - MISSION LOCALE - POLE EMPLOI - ALTHER - SAMETH - CARSAT - MDPH - COMETE - CAP EMPLOI 65

▣ UNE LARGE MOBILISATION DES ENTREPRISES

Des employeurs publics et privés du 65, participent à l'action « **Un jour, un métier en action®** » qui permet à des demandeurs d'emploi handicapés de partager tous les aspects d'une journée de travail en binôme avec un salarié valide de l'entreprise. Objectif : pour l'entreprise, constater que le handicap est compatible avec l'emploi et pour les candidats, montrer leur motivation à retrouver du travail.

En Hautes-Pyrénées, 30 entreprises accueilleront 60 demandeurs d'emploi handicapés.

▣ HANDICHAT.fr : la web-TV dédiée au Handicap et à l'emploi

Handichat c'est, en direct, chaque jour de 9h à 20h, 22 rendez-vous quotidiens avec plus de 50 entreprises, des professionnels de l'emploi, des témoins, des conseils pratiques, pour mieux construire sa recherche d'emploi quand on est demandeur d'emploi handicapé.

Cinq Handichat auront lieu à Tarbes. Ils réuniront chacun entre 15 et 25 personnes selon les thèmes abordés ; ils seront animés par des partenaires du département et suivis d'un débat avec les participants.

- **Trouver un emploi** : le 14 novembre de 8h30 à 12 h – Animation : 3 chefs d'entreprise
- **Travailler dans la fonction publique** : le 15 novembre de 8h45 à 12 h – Animation : CNFPT
- **S'orienter, se former par alternance** : le 16 novembre de 8h30 à 12 h – Animation : Bureau territorial, CIBC, service d'orientation de Pôle emploi et Agefos
- **Le maintien dans l'emploi** : le 17 novembre de 8h30 à 12 h – Animation : 2 services de santé au travail
- **La création d'entreprise** : le 18 novembre de 8h30 à 12 h – Animation : BGE Gascogne Pyrénées (Arte)



DES PARCOURS PROFESSIONNELS RÉUSSIS DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES CONTACTS POUR ITW ET REPORTAGE

- AVENANCE - Lannemezan

Contact : Monsieur LAVILLE – 05 62 40 25 34

Pour suivre la carrière de son mari, Mme X a travaillé pour des missions précaires dans des domaines très diversifiés. Suite à une mission qui lui a beaucoup plu, elle projette de suivre une formation en cuisine. Après une remise à niveau nécessaire, elle intègre une formation d'agent polyvalent en restauration collective et obtient son CAP en juin 2011... ce qui lui donne l'envie de passer un CAP de Cuisine ! La société AVENANCE la recrute sur un contrat de professionnalisation en septembre 2011 pour une période de 3 ans. L'aspect théorique de la formation se déroulera au CFA du Comminges à Gourdan Polignan.

- LES TROIS ORS - Tarbes

Contact : M. Jean-Guy DJABALLAH – 05 62 51 20 76

Licencié pour inaptitude, cet électricien de formation, décide de se reconverter dans le domaine de la bijouterie-joaillerie. Après une évaluation de 6 semaines pour valider son projet, il est embauché par M. Djaballah sur un contrat d'apprentissage de 2 ans pendant lequel il préparera un CAP d'Art et techniques de la Bijouterie-Joaillerie.

Il bénéficie, par ailleurs, d'un aménagement de poste : son employeur fait l'acquisition des outils adaptés au handicap de son salarié, qu'il finance en grande partie. Une implication à saluer.

- CRIT INTERIM - Tarbes

Contact : Mme Cécile MARTY – 05 62 56 94 00

L'aggravation de son état de santé contraint cette salariée à abandonner son emploi d'assistante vétérinaire. Elle décide de suivre une formation de secrétariat avec le GRETA des Hautes-Pyrénées pendant laquelle elle fait un stage pratique chez CRIT INTERIM. Satisfait de sa prestation, cet employeur lui propose un contrat en alternance de 12 mois pendant lequel elle va suivre une formation d'Assistante RH. Un aménagement de poste (siège adapté) est en cours.

- SSIAD 65 - Tarbes

Contact : M. Tran, directeur – 05 62 93 22 02

Cette aide-soignante à domicile au sein de l'entreprise SSIAD 65, doit abandonner son métier pour des raisons de santé. L'entreprise lui propose un reclassement sur un poste de Coordinatrice et d'animatrice hygiène et prévention avec une formation à la clef. Ce maintien dans l'emploi permet à la salariée de garder un emploi tout en développant de nouvelles compétences et au SSIAD 65 d'organiser des formations en interne sur l'hygiène et la prévention plutôt que de les externaliser comme elle le faisait auparavant. Un deal gagnant-gagnant !



LES CHIFFRES DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES EN MIDI-PYRÉNÉES ET DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

□ UNE HAUSSE SENSIBLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS

Chiffres à fin juin 2011	Au national	En Midi-Pyrénées	Dans le département
Nombre de DETH	273 308	16 830	1509
Évolution sur un an	+ 13,9% (+4,3% pour tout public)	+ 23,3% (+5,9% pour tout public)	+ 9,6% (+6,6% pour tout public)
Chômeurs de plus de 50 ans	41%	40%	48%
Chômeurs de longue durée (+ 1 an)	52%	51%	57%
Chômeurs de très longue durée (+ 2 ans)	30%	28%	36%

□ DES ENTREPRISES TOUJOURS PLUS IMPLIQUÉES

Le nombre d'établissements ayant versé une contribution à l'Agefiph et le nombre d'EQZ* sont en baisse très sensible en Midi-Pyrénées. Cela signifie que de plus en plus d'entreprises embauchent des personnes handicapées !

*On appelle EQZ (établissements à quota zéro), les établissements de plus de 20 salariés qui ne réalisent aucune action en faveur de l'emploi des personnes handicapées (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance des ESAT et des Entreprises Adaptées).

Chiffres à fin août 2011	Au national	En Midi-Pyrénées	Dans le département
Nombre d'établissements contributeurs (+ de 20 salariés)	46 565 (- 8% sur un an)	1668 (- 11% sur un an)	91 (- 10,8% sur un an)
Nombre d'EQZ	8654	249	19
Évolution des EQZ sur un an	- 20,2%	- 33,6%	- 0%

□ DES EMBAUCHES ET DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI EN AUGMENTATION

En Midi-Pyrénées, les conseillers Cap emploi qui suivent 40% des DETH (les 60% restant étant suivis par Pole emploi) ont permis **l'embauche, en 2010, de 3032 travailleurs handicapés dont 254 en Hautes-Pyrénées sur des contrats de plus de 3 mois. Au premier semestre 2011, ces recrutements ont continué à progresser ainsi que les maintiens dans l'emploi.**

Chiffres du premier semestre 2011	Au national	En Midi-Pyrénées	Dans le département
Placements Cap emploi	28 019	1856	145
Évolution N-1	+ 2%	+ 21%	+ 12%
Nombre de contrats de 3 mois et plus	21 282	1252	145
Maintien dans l'emploi par le réseau SAMETH	8569	408	32
Évolution N-1	+ 16%	+ 6%	+ 19%



▣ QU'EST-CE QUE L'AGEFIPH ?

L'Agefiph, Association de Gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, instituée par la loi du 10 juillet 1987 élabore et finance un panel d'aides et de services en direction des personnes handicapées, des employeurs et des professionnels de l'insertion. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnu. En 2010, l'Agefiph a engagé 228 196 (+9%) actions dont 119 779 (+12%) en direction des entreprises.

AGEFIPH Midi-Pyrénées : 0 811 37 38 39 - www.agefiph.fr

▣ LES SERVICES DE L'AGEFIPH DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

- **POUR PLACER des salariés handicapés en entreprise : CAP EMPLOI**

Présents dans chaque département, les conseillers Cap emploi apportent un service de proximité aux employeurs et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au recrutement et au parcours vers l'emploi.

Ce service est financé par l'Agefiph, le FIPHFP et par Pôle emploi dans le cadre de ses programmes.

CAP EMPLOI Hautes-Pyrénées : 05 62 93 87 54

- **POUR MAINTENIR DANS L'EMPLOI des salariés handicapés et en risque d'inaptitude au poste de travail : SAMETH**

Ce service s'adresse aux salariés du secteur privé ou aux agents du secteur public reconnus handicapés ou en voie de l'être qui, du fait de l'apparition ou de l'aggravation du handicap, sont menacés d'inaptitude à leur poste de travail. Les travailleurs indépendants handicapés peuvent également bénéficier de ce service financé par l'Agefiph et le FIPHFP.

SAMETH Hautes-Pyrénées : 05 62 61 23 25

- **POUR CONSEILLER LES PME : ALTHER**

Ces prestataires, sélectionnés par l'Agefiph, ont pour mission de simplifier les démarches d'accueil, de recrutement ou de maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises.

ALTHER Hautes-Pyrénées : 05 62 34 50 03



L'ALTERNANCE : un outil, des résultats

Outil stratégique pour une insertion durable des personnes handicapées dans l'emploi, l'alternance a fait l'objet, ces dernières années, d'efforts conséquents de l'Agefiph. Toujours en complément des dispositifs de droit commun, les aides et soutiens apportés, notamment dans le cadre du Plan de soutien de 2008 à 2011, ont montré toute leur pertinence : le nombre de contrats primés a progressé de près de 70 % en 3 ans.

La formation en alternance s'adresse à un public souvent plus âgé que la moyenne et ayant quitté tôt le système scolaire. En proposant un apprentissage de compétence et de qualification moins « scolaire » (alternant apprentissage théorique et insertion pratique en entreprise) et dans un cadre rémunéré, elle répond plus particulièrement aux attentes de ce public.

Un outil au service des personnes handicapées et des entreprises

Pour les entreprises, l'alternance a l'intérêt de ne pas lier la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage à l'embauche définitive de la personne. Une souplesse bienvenue actuellement pour les RH des entreprises. Ce qui est sans doute une des raisons du succès de l'alternance ces dernières années.

Les branches professionnelles ont elles aussi retenu l'alternance en bonne place dans leur politique d'emploi des travailleurs handicapés. Ainsi, depuis plusieurs années, une quinzaine d'entre elles, dans des domaines aussi divers que les transports, la banque et l'assurance, le bâtiment, le conseil, l'industrie pharmaceutique ou l'aéronautique s'est engagée, avec l'Agefiph, sur des projets de recrutements collectifs. En 2010, 23 modules de formation préqualifiant ont été mis en place par huit branches et six grandes entreprises. Ils ont concerné plus de 200 personnes handicapées.

L'Agefiph a également accompagné les petites structures dans cette démarche avec la création du service Alther, dont l'une des missions est d'aider les PME à répondre à leur obligation d'emploi, notamment via l'accueil de personnes handicapées en alternance. En 2010, un tiers de l'activité du réseau Alther a été consacré à la promotion de l'alternance : 830 propositions de contrats et 450 embauches de personnes handicapées.

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

En 2010, le nombre de contrats primés a progressé de 39 % par rapport à 2009 (+ 16 % pour les contrats d'apprentissage et + 68 % pour les contrats de professionnalisation (*contrat en alternance qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emplois âgés de 25 ans et plus*)).

Si l'apprentissage concerne en priorité un public jeune (moyenne d'âge : 20 ans), la professionnalisation bénéficie majoritairement aux demandeurs d'emploi plus âgés (28,7 % de personnes âgées de 45 ans et plus).

Plus de 70 millions d'euros ont été consacrés en 2010 par l'Agefiph au développement de l'alternance.

Du 1^{er} février au 15 mars 2011, 1 488 personnes handicapées et 1 120 entreprises ayant signé un contrat de professionnalisation en 2009 ont reçu un questionnaire d'une cinquantaine d'items pour connaître l'impact de ce contrat sur leur activité. Cette étude révèle ainsi que, dans **60 % des cas, les bénéficiaires ont été recrutés par l'entreprise qui les avait accueillis (85 % en CDI) ou par un autre employeur (55 % de CDI)**.

Pour 22% des entreprises, le recrutement du contrat de professionnalisation coïncide avec la première embauche d'une personne handicapée.

De plus, 80% des formations ont donné lieu à un titre ou à un diplôme.

